



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT
LE LUNDI 6 AVRIL 2020

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue à l'hôtel de ville à huis clos, tel que permis par un arrêté ministériel publié le 16 mars 2020 afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus, le lundi 6 avril 2020 à 17h, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un employé d'une entreprise privée de messagerie, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Mario Arsenault, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin (par vidéo conférence), André Camirand (par vidéo conférence), Gilles Lapierre (par vidéo conférence), Chantale Boudrias, Sylvain Cazes (par vidéo conférence), Johanne Di Cesare (par vidéo conférence) et Mario Perron (par vidéo conférence).

Est absent à cette séance, monsieur le conseiller Mario Arsenault.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nancy Trottier, directrice générale et Me Sophie Laflamme, greffière sont présentes.

Monsieur le conseiller David Lemelin se joint à la séance, il est 17h03.

156-04-20

MESURE DISCIPLINAIRE À L'ÉGARD DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 109

CONSIDÉRANT les actes reprochés à l'égard de l'employé numéro 109;

CONSIDÉRANT l'impact sur l'organisation du travail et l'influence néfaste en regard des autres employés;

Il est PROPOSÉ par monsieur David Lemelin APPUYÉ de madame Chantale Boudrias ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ :

De suspendre, sans solde, l'employé numéro 109 pour une période de trois (3) jours au choix du gestionnaire.

De communiquer, par lettre, à l'employé la date des journées de suspension retenues afin de s'assurer que les activités en cours du Service ne soient pas perturbées.



No de résolution
ou annotation

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens ont été invités par divers outils de communication à transmettre leur question à l'adresse courriel greffe@st-constant.ca.

Aucune question n'a été reçue.

Jean-Claude Boyer, maire

Me Sophie Laflamme, greffière